



- CERTIFICAT AFFICHAGE -

Je soussigné Gérard LIOT, Maire d'Aussac-Vadalle atteste avoir procédé à l'affichage de l'arrêté portant constatation de l'abandon d'une parcelle E 1024 à la mairie à compter du **24 juillet 2009** et ce pendant une durée de 6 mois soit jusqu'au **24 janvier 2010 inclus.**

Aussac-Vadalle
Le 16 février 2010

Le Maire,
Gérard LIOT

